



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1423

Texte de la question

INSÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Michel Terrot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Terrot. Monsieur le président, avant de poser ma question, je voudrais dire à Mme Taubira que la façon dont elle répond aux questions posées par les parlementaires de l'opposition est tout à fait inacceptable. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Madame, vous avez certes un droit au respect, mais vous avez aussi un devoir de respect, et je déplore d'avoir à vous le rappeler. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. – Huées sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. S'il vous plaît, reprenez votre calme !

M. Michel Terrot. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, Éric Bey, bijoutier à Sézanne, se faisait braquer par Fatihé Mehenni, déjà condamné à dix reprises. On connaît la suite : dans un réflexe de défense, le bijoutier abattait celui qui le menaçait de son arme. Deux vies brisées. Monsieur le Premier ministre, en apprenant ce drame, n'avez-vous pas été interpellé sur les conséquences de votre politique pénale et de votre entreprise de déconstruction systématique des mesures de lutte contre la récidive ? *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Quelques jours auparavant, le 21 novembre, à Osny, une bijouterie située dans un centre commercial était également braquée et les malfaiteurs prenaient la fuite avec plusieurs dizaines de milliers d'euros de bijoux. Ces faits sont spectaculaires. Malheureusement, ils tendent à se banaliser tant ils se répètent.

M. Nicolas Bays. Mystificateur !

M. Michel Terrot. Dans les zones rurales ou périurbaines, on assiste également à l'augmentation des attaques contre des commerçants, notamment les buralistes ou les boulangers, parfois pour quelques centaines d'euros. Les particuliers ne sont pas épargnés puisqu'on constate une explosion des cambriolages. De surcroît, bien des élus de votre majorité renâclent à développer la vidéosurveillance, ce qui constitue un renoncement et en quelque sorte un désarmement moral.

M. Jean-Luc Laurent. C'est faux !

M. Michel Terrot. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous enfin entendre la souffrance de ces commerçants, qui travaillent dur, cotisent beaucoup et ne demandent pas grand-chose *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)...*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je me rendrai à Sézanne vendredi. Mais j'ai en tête, alors que la justice est en train de faire son travail et qu'il faut la laisser le faire dans la sérénité, les mots de ce bijoutier. Évoquant la mort d'un homme, qui est forcément toujours un drame, il demandait – et je crois qu'il s'adressait d'abord à tous les responsables politiques – de ne pas exploiter cette affaire. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)*

M. Bernard Deflesselles. Alors on ne doit pas en parler ?

M. Manuel Valls, ministre. La dignité de ce bijoutier, qui vit lui-même un drame et qui avait déjà été victime de braquages, doit être prise en considération par chacun. Ce sont des sujets sérieux. Le nombre de cambriolages et de braquages a explosé au cours de ces dernières années. Et plutôt que de polémiquer sur ce sujet, nous devrions essayer, comme je le fais avec les élus et les forces de l'ordre, de mettre en place les dispositifs nécessaires pour s'attaquer à ces faits qui, évidemment, touchent d'abord les bijoutiers, les joailliers, et d'autres catégories de commerçants.

M. Alain Marty. Arrêtez de donner des leçons !

M. Manuel Valls, ministre. Mais puisqu'il faut mettre les points sur les « i », je terminerai en vous disant que ce matin, en installant la nouvelle promotion de policiers à la préfecture de police de Paris, j'ai rappelé des faits éloquentes : 13 700 postes de policiers et de gendarmes ont été supprimés entre 2007 et 2012. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* Cela a forcément des conséquences sur le terrain. C'est ce gouvernement, respectant en cela un engagement du Président de la République, qui a décidé de remplacer tous les départs à la retraite, de créer quatre cents à cinq cents postes de policiers et de gendarmes par an, et de mettre en place des dispositifs et une collaboration avec les élus et la justice, parce que c'est dans la durée, avec la volonté de s'attaquer aux maux, et dans le rassemblement, que nous serons efficaces contre la délinquance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Philippe Meunier. Et pendant ce temps, les prisonniers dansent !

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1423

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2013](#)